

CAHIER DE CONSIGNES

***CERCLE DES INTERNATIONAUX***

***DE FLINES-LES-RACHES***

SAISON 2019



# 1 : Programme des Internationaux 2019

**21 juin**     **Pau**  
Mise en loges   Lundi 17 juin

**28 juin**     **Agen V+Y**  
Mise en loges   Lundi 24 juin

**05 juillet**   **Barcelone**  
Mise en loges   Dimanche 30 juin

**12 juillet**   **St Vincent**  
Mise en loges   Lundi 8 juillet

**19 Juillet**   **Marseille**  
Mise en loges   Lundi 15 juillet

**26 juillet**   **Narbonne V+Y**  
Mise en loges   Lundi 22 juillet

**02 aout**     **Perpignan**  
Mise en loges   Lundi 29 juillet

NB : Pigeons d'un an interdits à Pau et Barcelone ; autorisés à St Vincent, Marseille et Perpignan

## 2 : LES FRAIS

### A : les frais pour l'International

PAU : 5 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

AGEN : 3,20 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

BARCELONE : 5 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

ST VINCENT : 3,35 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

MARSEILLE : 3,35 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

NARBONE : 3,35 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

PERPIGNAN : 3,45 € + 0,15 € de classification

0,25 € doublage femelle

## B : Les frais pour le national

- 0,25 € par pigeons
- 0,05 € de frais classement par pigeons et par doublages
- Résultat national : 2,70 €
- Résultat NPDC : 1,30 €
- Résultat Femelle : 0,50 €

## C : Les frais pour le doublage CIFR

- 2,50 € de cotisations par catégories
- 1,60 € Résultat local
- 0,05 € de frais de classement/bec
- 2,50 € par constateur manuel à régler directement au régleur

## 3 : LES ENLOGEMENTS

- Les enlogements auront lieu de 17h30 à 20 heures sauf pour Barcelone 16H30 à 19 heures.
- Les amateurs de service enlogeront de 16h30 à 17h30.
- Obligation de présenter un certificat de vaccination lors du 1er enlogement.
- Les feuilles de jeu devront être remplies correctement et complètement à l'aide d'un stylo noir (bien appuyer pour que l'ensemble des feuillets soient visibles)
- Le type de constateur doit être indiqué sur la feuille
- Obligation de payer ses feuilles de jeux avant d'accéder à l'enlogement
- Aucune feuille de jeux ne sera acceptée au-delà de 20h
- Aucune modification ne sera acceptée sur les feuilles de jeux une fois que celle-ci auront été encaissées.

- Les amateurs n'auront plus aucun accès à leurs feuilles une fois celles-ci passées par la caisse.
- Les appareils électroniques devront être vidés avant l'enlogement
- Pour le doublage femelle, la notion F (femelle) doit être impérativement enregistrée dans le constateur électronique. En cas d'absence le pigeon ne pourra pas participer au doublage femelle.
- Les pigeons des amateurs jouant au constateur manuel seront porteurs de 2 bagues caoutchouc. 1 Seule bague caoutchouc pour les amateurs jouant à l'électronique.

#### **4 : CONSTATIONS ET SIGNALEMENTS**

- Règlement 2018 CIF:
- Le 1er pigeon constaté de chaque amateur devra obligatoirement être contrôlé dans les 15 minutes par la constatation d'une bague en caoutchouc dans un appareil manuel.
- Règlement 2019 CIF :
- **En attente des consignes du CIF** suite aux modifications du règlement 2019 du pays organisateur (Belgique):
  - *Règlement belge 2019*
  - Tous les pigeons constatés de chaque amateur devront obligatoirement être contrôlés dans les 15 minutes pour le premier et 30 minutes pour les suivants par la constatation d'une bague en caoutchouc dans un appareil manuel.
- Signalement plus strictes avec impact sur le classement en cas d'erreur (obligation de préciser les : h ; mn ; s / inscrit / catégorie / sexe)

Si le délai est dépassé, c'est l'heure de la constatation de contrôle qui sera prise en compte.

Si aucun contrôle n'a été effectué, toutes les constatations seront annulées.

- Le signalement de chaque pigeon devra être effectué dans les 15 minutes suivant la constatation du pigeon sur PIR3

<https://www.pir3.net/spot/booking>

## **5 : LES CHAMPIONNATS**

### Dotation des championnats :

- Une photographie d'une valeur 50 € au 1er de chaque concours (9 concours) 450 €
- Une photographie d'une valeur de 50 € à l'as pigeon vieux 50 €
- Championnat général au 1er inscrit vieux, 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 2pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 3pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 5pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €
- Championnat général aux 10pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de 50 €

### Championnats n'ont repris dans le calcul du championnat général

- Championnat plus de prix vieux et 1 an 1 coupe d'une valeur de 50 €

**Total des trophées**

**800 €**

**- Championnat 1 an**

Aux cinq premiers inscrits : 1<sup>er</sup> 100€

2<sup>ème</sup> 75€

3<sup>ème</sup> 50€

Soit: 225 €

**Championnat général vieux**

1<sup>er</sup> : 350€

11<sup>ème</sup> : 90€

2<sup>ème</sup> : 250€

12<sup>ème</sup> : 80€

3<sup>ème</sup> : 200€

13<sup>ème</sup> : 70€

4<sup>ème</sup> : 160€

14<sup>ème</sup> : 60€

5<sup>ème</sup> : 150€

du 15<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> 50€ (300€)

6<sup>ème</sup> : 140€

du 21<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> 40€ (400€)

7<sup>ème</sup> : 130€

du 31<sup>ème</sup> au 40<sup>ème</sup> 30€ (300€)

8<sup>ème</sup> : 120€

du 41<sup>ème</sup> au 50<sup>ème</sup> 20€ (200€)

9<sup>ème</sup> : 110€

10<sup>ème</sup> : 100€

**Total 3 210 €**

**Dotation des 9 concours vieux et 1 an :**

1 série gratuite TRIO : 3/3 avec les trois premiers marqués de 50 €

1 série gratuite 3/5 de 50 €

1 plus grand nombre de prix avec les 10 premiers marqués 50 €

Soit 150 € par concours

**Total des séries gratuites vieux : 1 350€**

Les séries gratuites ne sont pas cumulables sur le même concours et seront attribuées dans l'ordre suivant : 3/3, 3/5, plus de prix des 10 premiers inscrits.

Elles ne seront pas distribuées en hors-jeu.

Les séries gratuites sont des dotations distribuées lors de la remise des prix.

**Total du championnat et des dotations : 5 585 €**

***Seuls les amateurs présents recevront leurs lots et dotations lors de la remise des prix.***

## **6 : VENTES DES ELITES 2019**

Notre vente se déroulera le 10 octobre 2019

À la salle Yvon Delplanque

59148 Flines-lez-Raches.

Personnes sollicitées :

- Les 20 premiers du championnat général
- Les vainqueurs du CIFR
- 20 extérieurs parrainés par les 20 premiers des championnats

Les amateurs qui refuseraient de jouer le jeu, ne seront pas récompensés lors de notre remise des prix (Championnats et dotations)

## **7 : REMISE DES PRIX 2019**

Elle se déroulera le vendredi 8 novembre 2019  
dans le Hall de la salle des fêtes de Flines-lez-Raches  
lors d'un apéritif dinatoire offert par le club.

Seuls les amateurs ou un membre de la famille direct (conjoint, ascendants, descendants) présents seront récompensés.

## **8 : AUTRES**

Le CIFR suivra la réglementation imposée par les organisateurs.

Nos statuts adoptés seront notre ligne directrice et l'ensemble du bureau veillera à sa stricte application.

Chacun d'entre vous doit avoir conscience que la charge de travail est colossale et que par conséquent toute aide, même limitée dans le temps sera la bienvenue.

Pour les amateurs n'ayant pas participé aux concours au sein du dépôt lors de la saison 2018 sont invités à se faire connaître 8 jours avant la date de l'enlogement afin de pouvoir prévoir une quantité de paniers suffisante.

Les amateurs ne respectant pas ce point se verront contraints d'attendre la fin de l'enlogement pour voir si la capacité d'accueil leur permet d'enloger.

**Bonne saison à tous**